

## CONSEIL MUNICIPAL DE FLEURVILLE

*Séance du 18 Octobre 2012 à 20 heures*

Séance de Conseil Municipal à l'école, Rue Saint-Exupéry à Fleurville, désignée Mairie annexe en lieu et place de la Mairie de Fleurville.

Président : Mme Patricia CLÉMENT

Présents : Mmes CHABRIDON – COULON – JAZÉ - Mrs GUILLEMIN - PERDRIX - GOMES - PANNETIER – PRUDENT – LAMY-PERRET

Mme CHABRIDON est désignée secrétaire de séance

Le compte-rendu du 24 Septembre 2012 est approuvé à l'unanimité.

### **Travaux de la Mairie**

Les travaux continuent dans les délais impartis. Nous sommes toujours dans l'attente du second devis pour l'estrade.

La secrétaire devra recenser les associations afin de distribuer les clefs de la grande et de la petite salle ainsi que celles destinées aux bénévoles de la bibliothèque, aux élus et aux employés communaux.

Un listing sera rédigé pour que chacun le signe à la remise des clefs, l'architecte quant à lui va rédiger un organigramme de clefs.

### **Analyse des offres de prêts**

Après analyse et délibération, le conseil municipal décide de recourir à l'emprunt auprès de la Banque Populaire sur 15 ans à un taux fixe de 3,843 % à échéance anticipée pour un montant de 100 000 euros. Le conseil municipal autorise Mme le Maire à signer le contrat de prêt.

La décision de signer un crédit relais TVA est reportée à une date ultérieure après connaissance du compte administratif 2012.

### **Renouvellement du contrat de Mme FEUVRAY –agence postale -**

D'après l'étude réalisée par la poste, l'agence postale de Fleurville reçoit en moyenne douze clients par jour. C'est l'agence la plus fréquentée des petites communes du secteur.

Le contrat de Mme FEUVRAY arrivant à terme le 31 Décembre 2012, le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte de renouveler son contrat pour une durée de trois ans.

### **Courrier de l'inspection académique**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, atteste que la plupart des enfants scolarisés auparavant à Fleurville ont été accueillis par l'école de Viré selon une convention signée entre les deux communes. Pour autant, la municipalité informe aussi l'inspection académique qu'elle ignore où ont été accueillis un certain nombre d'autres enfants.

### **Occupation des locaux de l'école**

La personne intéressée par les locaux de l'école proposait des cours de country qui sont difficilement envisageables compte tenu du logement situé au dessus de la salle.

La question sera de nouveau étudiée quand la salle des fêtes sera opérationnelle.

En ce qui concerne les cours de détente, une réponse sera donnée à la prochaine séance de conseil notamment au vu des questions juridiques. En effet, le foyer rural pourrait être porteur de l'activité.

### **Délibération diverses**

- Le Conseil Municipal, après délibération, accepte de rembourser les frais de déplacements de la secrétaire qui va assister à trois journées de formation d'ici la fin de l'année. A noter que dès 2013, c'est l'organisme de formation qui prendra en charge ces frais et non plus la commune.

- Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, charge le Centre de Gestion de la Fonction Publique de souscrire pour le compte de la commune les contrats d'assurances des risques statutaires des employés communaux, contrat arrivant à échéance le 31 Décembre 2013.

### **Compte-rendu de réunion**

M PRUDENT fait le compte-rendu de la dernière séance du SMEVOM et informe qu'il sera dissous d'ici un an. Reste en suspens actuellement la question du remboursement par les communes d'une étude menée par le SMEVOM qui a sollicité sa prise en charge par le Conseil Général.

### **Questions diverses**

- Dans le cadre de travaux sur le réseau d'eau le service risque d'être perturbé le 25 Octobre 2012.
- La prochaine réunion aura lieu le 22 Novembre à 20h.
- La commission action sociale sera convoquée le 10 Novembre à 11 heures à l'école afin de préparer les colis des personnes de 70 ans et plus.

Le Maire